



VILLE D'AUBIÈRE

CONSEIL MUNICIPAL

IN EXTENSO DE LA SESSION DU

JEUDI 17 AVRIL 2014



ÉTAIENT PRÉSENTS :

SINSARD Christian

CROUZET Éric

PUGLIESE Marie-Angèle

SOULIGNAC Vincent

LUCARD Josette

FORTÉ Montserrat

GUITTON Florent

MONTAGNON Christine

BELLEROSE Martine

FOURTIN-GIRAUD Marie-Thérèse

BEAUDOUIN Brigitte

MANIEL Jean-Yves

GILLIET Laurent

FILHOL Cédric

MAURER Sébastien

SCOZZARI Elizabeth

AHMED-HAVET Delphine

BILLOIS Stéphane

AIGUESPARSES Claude

SZCZEPANIAK Éléonore

PORTIER Isabelle

BRIAT Agnès

BERNARD Florent

CASILDAS Sylvain

SALDO Didier

LOZANO Nicole

ABSENTS EXCUSES :

CHASSAIGNE Alain (ayant donné un pouvoir à CROUZET Éric)

CHAZOULE Michel (ayant donné un pouvoir à LUCARD Josette)

SIOLY Françoise (ayant donné un pouvoir à MONTAGNON Christine)

SOMMAIRE

A - DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE.....	4
C - INFORMATIONS DONNÉES PAR M. LE MAIRE.....	4
B - DÉLIBÉRATIONS AVEC VOTE.....	5
I - Finances.....	5
1. Délibération n°26-04-2014 : Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2014.....	5

La séance est ouverte à 18 h 35 sous la présidence de M. le Maire.

M. LE MAIRE.- Mesdames, Messieurs, bonsoir. Après le Conseil Municipal du 6 avril qui a installé le nouveau Conseil Municipal, nous allons parler et débattre du budget puisqu'aujourd'hui, c'est le DOB, le Débat d'Orientation Budgétaire, qui ne donnera pas lieu à un vote. Nous avons déjà présenté à la Commission des Finances du 7 avril tout ce qui va à nouveau être présenté à l'ensemble des élus et à la population par Florent GUITTON, qui est notre adjoint aux finances.

Au préalable, je vais vous indiquer quels pouvoirs me sont parvenus :

- Alain CHASSAIGNE a donné pouvoir à Éric CROUZET ;
- Michel CHAZOULE a donné pouvoir à Josette LUCARD ;
- Françoise SIOLY a donné pouvoir à Christine MONTAGNON.

Je recommande aussi aux élus d'éteindre les téléphones portables. C'est toujours désagréable quand ils sonnent en pleine séance.

A - DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

La secrétaire de séance est Martine BELLEROSE. Il n'y a rien de particulier, Martine. Tu viseras simplement à la fin, avec la direction, ce qui s'est passé.

C - INFORMATIONS DONNÉES PAR M. LE MAIRE

Après le Débat d'Orientation Budgétaire, que je souhaite constructif, comme l'a été la Commission des Finances, nous avons écrit sur le document du Conseil Municipal « informations données par le M. le Maire ».

Concernant les projets en cours les plus importants, nous n'allons pas débattre ce soir, sauf s'il y a des questions de votre part.

En revanche, j'ai une information, à savoir que le Conseil communautaire, qui devait se mettre en place demain matin, a été reporté pour différentes raisons, dont la visite du Président de la République à Ladoux (Michelin) demain.

Je dois également vous informer que j'avais été élu conseiller communautaire et que j'ai décidé, au nom du non-cumul des mandats, de ne pas être conseiller communautaire. J'ai envoyé ma démission au Président actuel, Serge GODARD, puisque le nouveau Président ne sera connu que le 22. Je ne serai donc pas conseiller communautaire. Qui plus est, je ne serai bien entendu pas Vice-Président au cours de ce mandat. Du fait de ma démission, c'est Laurent GILLIET, qui

était coché sur les bulletins de vote, qui me remplacera. Il pourra nous faire à l'occasion, de même que Martine BELLEROSE, le compte rendu de ce qui se passe au Conseil communautaire.

Voilà ce que je voulais vous dire en préalable. La séance va s'ouvrir, sauf s'il y a des questions avant que nous vous présentions les éléments pour le Débat d'Orientation Budgétaire ?
(Néant)

Sans plus tarder, je donne le micro à Florent GUITTON.

B - DÉLIBÉRATIONS AVEC VOTE

I - Finances

1. Délibération n°26-04-2014 : Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2014

Rapporteur : M. Florent GUITTON

M. GUITTON.- Merci, Christian. Bonjour à tous. C'est mon premier exercice. En préalable, je voudrais remercier Laurent GILLIET, notre adjoint aux finances sortant, pour l'aide utile qu'il m'a apportée depuis une semaine, voire 15 jours, ainsi que Yann GUILLEVIC, le responsable des finances, et Laurence BOUQUET, avec qui j'ai travaillé. Merci à vous deux.

Le Débat d'Orientation Budgétaire est la première étape du cycle budgétaire. Parmi l'assemblée, nous avons des nouveaux élus donc je me suis permis de vous faire une synthèse, une explication du DOB, avant de passer à la projection qui va suivre.

Le DOB s'inscrit dans le cadre de la préparation du budget 2014 et du programme pluriannuel d'investissement 2014-2017. Il nous est imposé par la loi du 6 février 1992, et donc aux communes de 3 500 habitants et plus, l'organisation d'un débat, que nous avons ce soir, sur les orientations générales du budget. Ce débat nous permet de mettre en avant nos choix politiques et surtout les traductions, nos traductions, que nous allons avoir dans les axes, c'est-à-dire dans le concret. Il permet en ce sens de renforcer la démocratie participative au sein de notre assemblée en y instaurant une discussion sur les priorités mais également sur les évolutions de la situation financière de la commune.

En somme, j'ai envie de dire que ce DOB est un outil pédagogique à destination des élus. Nous aurons un autre outil la semaine prochaine, à savoir le budget, ainsi que le compte administratif en juin.

À la différence des années précédentes, notre nouvelle assemblée votera ses budgets au cours de l'année 2014. Cela nous permettra de disposer de la quasi-totalité des informations pour appréhender avec plus de certitude la valeur, tant des dépenses que des recettes prévisibles.

Le DOB est toujours un moment important pour notre institution, un moment qui, par la force des choses, nous lie au contexte budgétaire national. Je dis cela parce que c'est l'occasion de constater qu'Aubièrre n'est pas dans une bulle, contrairement à ce que certains pourraient nous faire croire ou auraient tendance à nous faire croire. Ce qui se passe et se décide ailleurs interfère directement sur les finances de la ville et, par conséquent, sur le quotidien des Aubiégeois et des Aubiégeoises.

Si les enjeux politiques sont nationaux, les solutions – on l'a vu pendant nos campagnes respectives – se déclinent de plus en plus souvent localement. Du coup, notre enjeu est de maîtriser ce jeu d'échelle, qui est aujourd'hui la condition fondamentale du succès de notre action politique municipale.

Ce document conforme aux orientations définies par les documents prospectifs réalisés, c'est-à-dire 2010-2014, doit permettre de définir une stratégie budgétaire, une stratégie juste, efficace et cohérente, qui donne du sens et un horizon responsable et crédible à notre action.

Les orientations budgétaires 2014 sur lesquelles il vous est proposé de débattre s'inscrivent dans la continuité des exercices précédents avec trois idées fortes : l'innovation, la responsabilité et la solidarité. Cela passe nécessairement par un maintien du service public, l'accès au logement, le transport pour tous, la transformation sociale et écologique, le combat contre l'exclusion et la précarité, la participation des citoyens à la vie de la cité.

On ne peut pas occulter les crises et la crise que le pays traverse. On voit effectivement des difficultés récurrentes qui touchent le pays depuis 2008. Les rencontres quotidiennes avec les habitants nous rappellent combien l'équité et la justice sociale sont des valeurs fondamentales sur lesquelles les hommes et les femmes de notre commune ont à cœur de se retrouver. Ces valeurs indispensables au bien vivre ensemble doivent animer l'action collective, et j'insiste bien sur le mot « collective ».

Rappeler ainsi l'intérêt général comme pivot de tout projet est aussi le rôle de chacun des élus que nous sommes. À quelques jours d'adopter notre budget, ce temps du débat est un des piliers de nos principes démocratiques et républicains.

Malgré une prévision de croissance de 0,9 % en 2014 – nous le verrons par la suite, dans le document que je vais projeter à l'écran – contre 0,1 % en 2013, la loi de finances 2014 prévoit la mise en œuvre d'un pacte de confiance et de responsabilité avec les collectivités locales et procède malheureusement à la diminution de 1,5 Md€ des concours de l'État aux collectivités, ceci afin de participer à l'effort de réduction des dépenses publiques.

Cette baisse imputée sur la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) représente 840 M€ pour les communes et les communautés de communes, 476 M€ pour les départements et 184 M€ pour les régions.

La situation n'est pas simple parce que le contexte financier, économique et social est toujours difficile. Oui, les dotations sont en baisse, ce qui ne nous réjouit évidemment pas. Elles le sont pour toutes les collectivités et Aubière n'y échappe pas.

Aujourd'hui, nous devons donc ouvrir des pistes de réflexion à engager pour ce budget 2014 et ainsi définir nos priorités et des priorités ; des priorités qui ne sont pas à définir en fonction de l'air du temps, en fonction de ce qui peut être populaire, mais en fonction d'une réalité et de problématiques face auxquelles nous devons agir et réagir avec responsabilité.

Cette réalité pour les habitants d'Aubière, quelle est-elle ? Elle demeure souvent difficile – nous le savons bien – et nous pousse à toujours mieux, à toujours plus de solidarité. Si certains n'ont aucun scrupule à surutiliser l'argument de l'assistanat, notre responsabilité est plutôt de trouver des solutions adaptées à ces ruptures.

Des réponses adaptées pour nos aînés ; tout ce que notre commune a fait, tout ce que

nous avons choisi de faire pour nos aînés, il nous faut le renforcer.

Solidarité aussi avec nos jeunes ; nous avons décidé de nous engager résolument à leurs côtés en matière d'éducation mais aussi pour l'autonomie et l'accès au logement ou l'emploi. Cette volonté monte en puissance et, à mon sens, ce n'est pas le moment de lever le pied sur cette solidarité.

La solidarité, c'est faire en sorte que la société n'explose pas, que les difficultés ne s'opposent pas. En la matière, il n'y a pas de hiérarchie dans cette solidarité. Chaque difficulté nécessite sa réponse ; jeunesse, dépendance liée à l'âge ou au handicap, ou malheureusement au chômage ; il n'y a pas de solidarité plus noble que l'autre, toutes sont nécessaires et complémentaires.

La culture, le sport doivent rester un des piliers de l'épanouissement personnel et collectif. Le monde associatif doit être soutenu et accompagné car il favorise l'indispensable lien social. Nous sommes effectivement, en tant que collectivité et qu'élus, les garants de leur vitalité.

Le travail réalisé à ce jour sur l'évaluation des dépenses de fonctionnement 2014 fait apparaître un besoin d'environ 9 M€, soit une augmentation de 2,9 % par rapport au budget principal et décisions modificatives 2013. Les postes en augmentation – vous l'avez vu dans le document – concernent principalement les actions menées dans le domaine de l'action sociale, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans nos écoles.

Du côté des investissements, notre collectivité poursuivra en 2014 son effort d'intervention sur l'ensemble du territoire, notamment sur les questions d'aménagement, du cadre de vie, des voiries, de la zone de Malmouche et de sa première tranche de travaux, de la réhabilitation du complexe sportif Paul Bourzac dans sa deuxième et dernière tranche.

Gestion responsable, solidarité envers les Aubiérais, maintien des investissements pour l'avenir de notre commune ; on pourrait effectivement résumer le projet de budget pour notre collectivité en ce sens.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement doit permettre de compenser la baisse des dotations de l'État et l'objectif reste de poursuivre les mêmes équilibres financiers.

Pour terminer cette présentation et passer ensuite au débat, que je souhaite le plus riche possible, je vous propose, un peu de la même manière que pour ceux qui étaient à la Commission des Finances, d'aborder la rétrospective 2013, les perspectives économiques, les finances publiques ainsi que la loi de finances 2014 avant de vous présenter les orientations budgétaires chiffrées pour cette année.

Merci.

(Projection de documents)

Pour commencer, je vous donne quatre petites pistes, histoire d'inscrire des dates sur vos agendas, en tout cas d'avoir une visibilité sur l'ensemble de l'exercice budgétaire. Le 30 avril est la date limite de dépôt du budget primitif après l'organisation du DOB, ce que nous faisons ce soir. Le 30 juin est la date limite du vote du compte administratif. Le 15 juillet est la date limite de transmission de ce compte administratif. Le 31 décembre est la date de clôture de l'exercice budgétaire 2014. C'était un rappel.

Je vais aller vite sur la rétrospective 2013. Je ne vais pas faire une liste à la Prévert, comme on a l'habitude de le dire. Je vais essayer de reprendre ce qui, pour moi et pour nous, équipe municipale, nous semble indispensable.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, ces actions réalisées et/ou engagées en termes d'études ou de projets s'inscrivent dans le dernier plan pluriannuel d'investissement 2010-2014.

(Arrivée de M. BERNARD)

En ce sens, on peut noter certains points, notamment en termes d'emploi et de solidarité. Il y a tout ce qui touche au soutien aux projets du CCAS. On peut penser au portage des repas à domicile, aux bourses au permis de conduire, aux vacances famille, aux jardins pour tous, à la semaine bleue et aux vacances seniors. En termes de solidarité, il y a également le soutien aux associations (qu'elles soient sportives, culturelles ou autres), la politique de tarification de notre commune et la construction de logements sur le site des Rivaux, Casati, Noëllet et au niveau du Prat.

Au niveau des affaires scolaires et des jeunes, plusieurs points peuvent être ressortis, à savoir l'orchestre à l'école, les investissements lourds dans les locaux éducatifs, la garderie élémentaire du matin qui est transférée à l'association 2AL et les 30 places de garde supplémentaires au multi-accueil Frimousses et Compagnie.

En termes de sport, de culture et de patrimoine, on pense bien évidemment au salon du jeu vidéo, au forum des associations, au tournoi Open Gaz de France, au tour cycliste d'Auvergne, pour lequel Aubière était la ville de départ, qui a été une animation intéressante et plutôt à renouveler, à mon sens, sur notre commune. On pense également à la semaine de la photo, à la foire de la Saint-Loup, à la fête de la Rosière, etc.

Concernant la voirie, l'environnement et le cadre de vie, nous avons fait des aménagements conséquents en termes de voies. Nous pouvons penser à Casati Forest au niveau du Pôle Petite Enfance, à une partie de la rue de la République, à la rue Mazen, à la rue Nationale, à la rénovation et à l'agrandissement du parking Saint-Verny (surtout la mise en accessibilité avec la passerelle), au classement du Puy d'Aubière en espace naturel sensible, à la gestion des espaces verts et à la gestion énergétique des bâtiments communaux.

Sur les bâtiments communaux notamment, nous pouvons mettre l'accent sur deux réalisations emblématiques qui ont eu lieu sur l'année 2014, à savoir la réalisation du Pôle Petite Enfance et la salle de la Croisée des Vignes, la rénovation de la Tour Rossignol, qui abrite des bureaux associatifs et un logement d'urgence, l'extension du restaurant scolaire à l'école Vercingétorix et la fin de l'extension et de la réhabilitation du complexe sportif Paul Bourzac, au Cossec (première tranche).

Ensuite, nous avons des actions engagées. Cela fait partie des études et des projets. Il s'agit de la poursuite de l'opération sur la zone de Malmouche, de la construction de 150 logements étudiants rue Pasteur et l'Établissement Communautaire de Proximité, appelé ECP, en cours de réflexion active dans le sens où il faut que nous ayons un accord avec Clermont Communauté, un choix d'implantation et un choix de programmation pour cet ECP.

Concernant les services municipaux, qui dit création d'un service public comme le Pôle Petite Enfance et le multi-accueil dit recrutement de 13 agents pour le multi-accueil Frimousses et Compagnie, le recrutement d'un coordonnateur enfance jeunesse, avec un véritable service

enfance jeunesse créé au niveau de la municipalité, et la création du service environnement avec le recrutement de quatre agents.

C'était la rétrospective 2013 sur les grandes actions.

Sur l'exécution 2013, en section de fonctionnement, nous voyons un taux de réalisation conforme aux prévisions, avec environ 98,5 % pour les dépenses et 104 % pour les recettes. Nous pouvons noter une fréquentation en hausse sur la restauration scolaire, qui se décompose aussi bien en dépenses qu'en recettes, et une augmentation de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE).

Sur la section d'investissement, nous avons un taux de réalisation d'environ 79,1 % pour les dépenses et de 85,6 % pour les recettes. Nous pouvons noter 5,5 M€ de dépenses avec 4,76 M€ de travaux et achats. En termes d'investissements, la dernière année a été importante pour la commune d'Aubières. C'est ce que je note avec la livraison des deux équipements majeurs : le Pôle Petite Enfance et la Croisée des Vignes.

En recettes, nous avons un résultat de fonctionnement capitalisé de 1,8 M€, avec un emprunt de 2,4 M€ finançant environ 43 % des dépenses d'investissement. À noter la participation et les subventions d'un montant supérieur à 785 000 €. Nous sommes allés chercher bec et ongles le plus de subventions possible pour financer nos projets.

Ensuite, comme je le disais tout à l'heure, il est important, dans un Débat d'Orientation Budgétaire, d'avoir une notion sur le contexte économique et social, que je juge préoccupant. On pourrait employer d'autres termes. La discussion viendra peut-être sur le sujet. Je dis « préoccupant » parce que même si les indicateurs économiques 2014 sont meilleurs que ceux de 2013, quoique, on peut noter trois points – je n'en ai noté que trois, mais il pourrait y en avoir beaucoup plus – à savoir :

- une inflation qui pourrait atteindre 1,3 % contre 0,8 % anticipé sur 2013 ;
- une croissance qui pourrait être d'environ 0,9 % du PIB ;
- une dette en 2014 qui devrait atteindre 95,1 % du PIB, soit environ 30 000 € par Français.

La loi de finances est un élément important pour appréhender le budget sur notre commune. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous avons la réduction de 15 Md€ de dépenses publiques qui est imputée pour 1,5 Md€ de dotations supprimées aux collectivités. Les communes voient le montant de leur DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) diminuer de 588 M€. Nous avons effectivement une augmentation imposée des charges par le gouvernement, une augmentation des cotisations retraite des bas salaires sur la catégorie C, la TVA et la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. En même temps, nous avons une reconduction du fonds d'accompagnement émis pour 2013 qui accompagne les communes pour la réforme des rythmes scolaires à raison de 50 € par élève, ce qui représente 29 000 € pour Aubières. Il y a ensuite la loi de finances 2014 avec ses incertitudes sur la réforme territoriale mais également sur la réforme fiscale.

Partant de ce constat, comment traduire ces indicateurs que nous venons de voir et ces réformes nationales au niveau de notre commune, sur le plan local ?

Concernant la réforme des rythmes scolaires, il va falloir que nous la mettions en place – c'est un engagement de notre part – à la rentrée 2014. Nous l'avons retardée d'un an de façon à avoir une discussion large, ouverte et non précipitée, comme on aurait pu le faire pour la rentrée 2013. Aujourd'hui – et peut-être qu'Éric (CROUZET) ou Christine (MONTAGNON) en parleront tout à l'heure – nous sommes prêts pour septembre. En revanche, nous avons un impact financier que nous jugeons d'environ 225 000 € en année pleine, c'est-à-dire pour l'ensemble de l'année 2015, en sachant que pour 2014, il va impacter le budget sur quatre mois. C'est la raison pour laquelle je me permets de mettre ce chiffre d'environ 75 000 € sur le dernier quadrimestre 2014.

Nous avons l'évolution des dotations de l'État. Il faut aussi en avoir conscience. Nous avons une baisse directe des recettes totales d'environ 12,45 % pour Aubière, soit un montant en diminution de 142 000 € sur le budget 2014. C'est dû aux dotations – j'en ai parlé tout à l'heure – mais également et malheureusement – j'espère que nous allons inverser la tendance – au fait qu'Aubière est maintenant sur une strate inférieure à 10 000 habitants.

J'ai noté notre challenge financier qui est ce recul des dotations et, en même temps, cette augmentation des charges imposée. C'est un véritable challenge à relever pour nous et cela se traduit sur la prochaine partie, sur les orientations budgétaires que nous vous proposons.

J'explique qu'Aubière doit faire face à une hausse importante de ses dépenses de structure en lien avec le périmètre des services publics que nous avons souhaité mettre en place, issu de notre propre décision, que nous assumons, mais également des charges hexogènes, notamment la réforme des rythmes scolaires.

En revanche, nos orientations budgétaires se font toujours sur les priorités des Aubiérais avec la poursuite de notre politique de proximité et de solidarité, une politique volontariste en matière de logement et d'entretien de notre patrimoine communal. Cette année 2014 sera marquée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Vous avez à l'écran deux tableaux qui représentent notre programme pluriannuel d'investissement 2014-2017. Nous vous présentons deux scénarios possibles. Le premier, l'hypothèse A, peut être l'hypothèse la plus haute en termes d'investissements. Le deuxième, l'hypothèse B, est l'hypothèse la plus basse.

Yann (GUILLEVIC) me souffle que c'est l'annexe 2 pour les élus.

Vous allez me dire : « Pourquoi ces deux tableaux ? » C'est simplement pour ajuster cette Dotation Globale de Fonctionnement à la hausse ou à la baisse. C'est plutôt à la baisse car le montant de moins 142 000 € que nous avons aujourd'hui sur les dotations peut être anticipé également sur notre budget 2015. Vous avez un montant total d'investissement d'environ 3 M€ pour 2014 qui diminue en 2015, 2016, 2017, passant de 3 M€ à moins de 2 M€ sur la fin de notre programme pluriannuel, avec des éléments déjà inscrits, comme vous le savez, à savoir :

- le complexe sportif Bourzac pour cette année et l'année prochaine pour un peu plus de 1 M€ ;
- le reste à réaliser et à payer, étant donné que nous sommes en VEFA (Vente en l'État Futur d'Achèvement), sur le Pôle Petite Enfance. Nous avons une somme à régler pour 2014 ;

- le projet Malmouche à hauteur de 250 000 €, suivis de 660 000 € en 2015-2016 et un montant budgété pour les études parce que les études sur un plan pluriannuel d'investissement sont importantes. Nous y reviendrons, notamment sur le terrain de la CRS 48 ou sur d'autres sites de notre commune.

Voilà les deux hypothèses prudentes mais réalistes en fonction des événements nationaux, notamment de la diminution des dotations de l'État et des charges qui nous sont imposées, notamment sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, entre autres.

Nous passons à nos orientations, avec nos priorités sur l'action sociale, la priorité au vivre ensemble et à la lutte contre la précarité. Nous pouvons voir sur nos orientations un budget du CCAS en augmentation de 14 %, un budget pour les associations de plus 5,23 %, la poursuite de notre politique de tarification qui favorise l'accès au service public, c'est-à-dire des tarifs inchangés, la mise en place de tarifs de location pour la salle de la Croisée des Vignes et la mise en place et la continuité du quotient familial pour la restauration scolaire et la garderie.

En termes de logement, priorité à la diversité, poursuite du soutien aux opérations de logements sociaux en cours et suivi des futures opérations de logement et d'aménagement urbain.

Concernant l'éducation, priorité à la réussite éducative. Nous en avons parlé tout à l'heure. C'est la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à partir de septembre 2014, le maintien du niveau d'accueil sur la petite enfance. Quand je dis « le maintien du niveau d'accueil sur la petite enfance », ce n'est pas uniquement le nouvel équipement, le nouveau multi-accueil ; ce sont également les Loupiots, le relais d'assistantes maternelles et l'ensemble des assistantes maternelles qui composent cet accueil de la petite enfance. En termes d'éducation, accentuer le développement des partenariats en direction de la jeunesse, notamment en lien avec l'association 2AL, entre autres.

Concernant la culture et le sport, priorité à l'évolution des besoins et au redéploiement de l'offre, maintien d'une politique sportive et culturelle cohérente à l'échelle communale en soutenant les associations, la réflexion sur la place du sport et de la culture, tant artistique que musicale, dans la mise en place des rythmes scolaires.

Concernant l'urbanisme, le cadre de vie et l'environnement, priorité au respect des équilibres et aux économies d'énergie, respect des principes du PLU (Plan Local d'Urbanisme) afin de maintenir l'équilibre urbanistique et environnemental d'Aubières, maintien d'un haut niveau de service dans le domaine de l'entretien et de la propreté de l'espace public, réflexion sur une ville plus harmonieuse en termes de déplacements et de tranquillité publique, poursuite de notre gestion de l'énergie sur le patrimoine communal en diminuant les consommations et en optimisant les travaux de mise en conformité.

Enfin, la démocratie. Je l'ai mise à la fin, mais j'aurais pu la mettre au début. La démocratie est importante à nos yeux et aux yeux de tous parce qu'elle est transversale sur l'ensemble de nos champs de compétences. La priorité sera donnée à la participation la plus large possible des habitants à la vie de la cité, c'est-à-dire à des discussions sur des projets structurants au sein du comité de la vie locale, et à la mise en place de réunions publiques thématiques, comme cela a déjà été le cas lors du mandat précédent.

En dernière partie, et j'en aurai terminé, une politique découlant de ce que nous avons vu avant, le besoin d'une politique de gestion rigoureuse qui nous permette de préserver les grands équilibres financiers pour notre commune. En termes de dépenses, nous avons sur 2014 :

- des prévisions et un budget de dépenses de personnel de plus 620 000 € par rapport au BP + DM 2013. Je compare toujours au BP + DM de l'an dernier ;
- une augmentation des charges générales de 136 000 €, toujours par rapport au BP + DM, ce qui est dû au recrutement de nos personnels pour la nouvelle structure Frimousses et Compagnie mais également au service d'entretien et environnement avec les quatre personnes, qui ont un coût qui est assumé et qui est utile aux Aubiérais dans le cadre du service public ;
- la subvention au CCAS qui passe à plus 14,2 %, ce qui induit plus 68 000 € ;
- les subventions aux associations en hausse d'environ 37 000 €, c'est-à-dire 5,2 % ;
- les dotations aux amortissements à hauteur de plus 34 000 € ;
- les dépenses imprévues à hauteur de plus 65 000 €.

En termes de recettes, comme nous l'avons dit tout à l'heure, nous avons malheureusement une Dotation Globale de Fonctionnement à hauteur de moins 8,43 %. Tout à l'heure, vous aviez le chiffre de plus de 12 % qui correspondait à toutes les dotations générales. Là, j'ai uniquement inscrit la Dotation Globale de Fonctionnement qui, pour Aubière, serait de moins 85 000 € et non de moins 65 000 €, comme indiqué sur vos documents. Nous avons eu confirmation des moins 20 000 € en plus, donc il faut bien noter moins 85 000 €.

En termes de recettes au niveau de la Caisse d'Allocation Familiale, nous pourrions avoir un chiffre d'environ 280 000 €, notamment grâce au Pôle Petite Enfance pour 140 000 €, au contrat enfance jeunesse et à la réforme des rythmes scolaires pour 20 000 €.

Les dotations de Clermont Communauté ne changeraient pas (1,6 M€). C'est une bonne nouvelle.

Les recettes de Frimousses et Compagnie, c'est-à-dire le multi-accueil, seraient de 110 000 €.

Les taux de fiscalité seraient inchangés, c'est-à-dire à 0 pour la taxe d'habitation et la taxe foncière. Les bases de fiscalité, elles, sont imposées de 2,36 % pour la TH et 1,16 % pour le foncier bâti.

La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure pourrait avoir des recettes de l'ordre de 350 000 €. Pour 2013, nous avons eu une recette de 371 000 €. Les droits de mutation seraient de 230 000 €.

La tarification serait inchangée, comme je l'ai dit, à savoir 0 % d'augmentation pour tout ce qui est cantine, restauration scolaire, garderie, manifestations culturelles, jardins familiaux, terrasses, cimetière, etc.

En termes d'investissements, nous avons :

- le reste à réaliser de 145 000 € pour le Pôle Petite Enfance ;
- le complexe sportif Bourzac pour la deuxième tranche – il y aura un autre montant pour 2015 – pour 475 000 € ;

- les bâtiments scolaires pour 303 000 € ;
- l'aménagement des espaces publics pour 709 000 € ;
- l'acquisition de la parcelle du parking Saint-Verny pour 82 000 € ;
- les travaux du musée et l'achat de matériels, dont les jeux du Prat, pour 228 000 € ;
- l'aménagement du Puy d'Aubière ;
- l'électricité et l'éclairage ;
- le mobilier ;
- la ZAC de Malmouche pour 250 000 € ;
- le remboursement réel de la dette pour 500 000 €.

En termes de recettes d'investissement, vous pouvez noter un montant de 28 000 € de virement de la section de fonctionnement auxquels il faut rajouter les dotations aux amortissements de 647 000 €, des subventions pour un montant de 610 000 €. Vous voyez les chiffres qui s'en suivent, avec un emprunt réel d'équilibre d'environ 1,2 M€.

Pour terminer, notre municipalité vous propose de discuter sur ces orientations budgétaires. 2014 constitue la première année de notre nouveau programme pluriannuel d'investissement avec une triple ambition :

- un sérieux budgétaire, c'est-à-dire la maîtrise des dépenses de fonctionnement, des économies à réaliser sur certaines dépenses qui compensent celles qui doivent augmenter, malheureusement ou heureusement puisque nous mettons en place de nouveaux services ;
- une stabilité fiscale, c'est-à-dire pas de hausse de la fiscalité des taux communaux ;
- bien évidemment, la poursuite des investissements, comme nous l'avons vu, malgré un contexte économique et social défavorable, de façon à continuer à améliorer l'équipement de la ville, la modernisation de nos services mais également la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, en privilégiant toujours la solidarité, la proximité et l'écoute.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE.- Merci, Florent. Merci aussi à Laurent GILLIET. Les remerciements ont déjà été faits. Merci à Yann GUILLEVIC, le responsable du service comptabilité, et à ses collaborateurs pour la préparation de cette présentation.

Chers collègues, le micro est à vous. Que vous inspire cette présentation ? Je souhaite des échanges constructifs, comme je l'ai déjà dit. Qui demande le micro en premier ?

Mme LOZANO.- Je voudrais d'abord remercier Florent pour cette présentation. Comme tu l'as dit, ce Débat d'Orientation Budgétaire est un préalable au budget que le Conseil Municipal va être amené à voter dans quelques jours.

Je souhaiterais que ce ne soit pas qu'une simple formalité mais un réel débat où les

remarques, les réflexions et les propositions faites puissent être étudiées et éventuellement prises en compte, mais j'ai de très forts doutes étant donné que le budget primitif me semble bouclé.

Je regrette que les décisions prises sous le mandat précédent nous contraignent à tant de rapidité et si peu de réflexion mais, Monsieur le Maire, vous aviez sans doute vos raisons pour ne pas faire ce débat fin 2013, juste avant la campagne des municipales.

Malgré tout, je veux vous faire part de nos observations et de nos suggestions. Je ne reviendrai pas sur les contraintes liées au contexte national avec la baisse des dotations et les contraintes que nous devons nous imposer face à l'augmentation de la pauvreté et de la précarité. À ce propos, je constate avec satisfaction l'augmentation de la subvention du CCAS et la non-augmentation, dans les documents qui nous sont donnés, de la part communale sur les taxes locales. Cette mesure faisait partie de notre programme. Je ne peux que me réjouir si vous l'appliquez, du moins pour cette année.

Je voudrais tout d'abord attirer votre attention sur un point, et Florent en a parlé, à savoir l'aspect pédagogique de la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire. Cet aspect pédagogique me paraît important et je ne veux pas remettre en cause le travail effectué, ni par les services ni par les élus, mais je pense qu'il y a encore beaucoup d'efforts à faire pour que cet exercice soit abordable pour tout le monde, notamment pour nos collègues nouveaux élus. Je lis par exemple : *« Il est prévu dans la loi de finances d'augmenter les dotations de péréquation verticale de 119 M€ que sont la dotation de solidarité urbaine, la dotation de solidarité rurale et celle de péréquation. »* J'imagine mes collègues lisant cela quand ils découvrent le débat.

Je vais poser deux questions concernant le bilan 2013. Dans la section de fonctionnement, au niveau des dépenses, sur le compte 65 « autres charges de gestion courante », le montant s'élève à 1 503 386 € pour 2013. Il était à 984 604 € en 2012, soit une augmentation de plus de 50 %. Il serait intéressant d'avoir la répartition entre la part des subventions aux associations, au CCAS et les indemnités des élus pour comprendre cette disparité entre 2012 et 2013.

Au niveau des recettes, le poste le plus important est bien entendu le compte 73 « taxes et impôts ». Il s'élève à 6 864 232 €. Vous annoncez une hausse de l'encaisse de la Taxe Locale sur les Publicités Extérieures. Là encore, il serait intéressant de connaître la répartition entre les différentes taxes et impôts. Cela permettrait d'avoir plus de lisibilité.

Ce qui nous intéresse aujourd'hui, ce sont surtout les orientations budgétaires pour 2014. Je passerai sur une petite anecdote, à savoir mon étonnement à la lecture du document quand j'ai vu des délibérations qui avaient été votées en décembre 2013. Pour moi, dans la mesure où quelque chose est voté, ce n'est plus une orientation, c'est acté. Je ne veux pas les énumérer, je vous les montrerai.

Ensuite, je veux vous faire part de quelques interrogations.

Premièrement, vous indiquez une augmentation des effectifs scolaires, ce qui induit bien évidemment une augmentation globale du budget de fonctionnement des écoles. Sur ce point et compte tenu qu'il va y avoir aussi la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, je voudrais connaître la politique qui sera mise en place concernant les dérogations puisqu'elles impactent aussi le budget de la commune. Je voudrais savoir quel pourcentage elles représentent et les règles qui seront appliquées.

J'ai noté que l'augmentation des subventions aux associations était de 5,23 %. Est-ce que

cette augmentation est uniquement due à l'augmentation de la subvention de 2AL et 2AM ou est-ce qu'il y aura des augmentations pour d'autres projets ou d'autres associations ?

Sur le poste de ravalement des façades, je voudrais à nouveau insister sur le fait qu'il faudrait aller plus loin que la façade et notamment réfléchir sur l'isolation et la lutte contre la précarité énergétique. Une première ébauche avait été envisagée lors de la dernière Commission Urbanisme avec Vincent (SOULIGNAC). C'est un domaine que nous avons aussi porté pendant la campagne et qu'il faudrait travailler avec Clermont Communauté. Vincent, si tu envisages de continuer ce travail au sein de la Commission Urbanisme, nous te soutiendrons dans cette action.

Comme je l'ai dit en introduction, je me réjouis de l'augmentation de la subvention au CCAS. Pouvez-vous nous donner les grandes lignes d'intervention, à savoir si cela correspond à un projet particulier ou si c'est plus dans le budget de fonctionnement global ?

Concernant Frimousses et Compagnie, l'augmentation du personnel correspond-elle juste à une montée en puissance de la structure ou est-ce qu'on pense augmenter le nombre de berceaux ?

Je voulais aussi souligner les 120 000 € affectés à l'accessibilité des bâtiments. Est-ce que c'est un projet défini qui est en parallèle ? Parce que la somme me paraît relativement faible comparé à tous les travaux d'accessibilité qui seraient à réaliser.

Je m'interroge aussi sur le projet Malmouche. Pourrait-on avoir une information pour nous dire où on en est ? Nous avons encore 250 000 € budgétisés cette année. Ce sont 250 000 € qui ont été budgétisés chaque année depuis 2011 et vous nous avez annoncé 660 000 € pour 2015 et 2016.

Il me semble aussi qu'une réflexion de fond s'imposerait sur le musée où il est prévu 85 000 € de travaux de mise en conformité pour un musée hérité, hélas, de l'ère TARRERIAS et qui est un gouffre financier.

Globalement, je trouve ce Débat d'Orientation Budgétaire assez décevant. Nous sortons d'une campagne municipale, d'un moment de réflexion, d'études, de projets, et il me semble que vous n'avez pas grand-chose à proposer, sans doute prisonniers des grosses dépenses et de l'endettement du mandat précédent. Il est certain qu'avec un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement de 28 000 €, on n'a pas beaucoup de marge de manœuvre.

Je n'ai pas beaucoup vu non plus la recherche de solutions innovantes, la recherche d'économies. Quand je parle de recherche d'économies, il ne s'agit absolument pas de réduire le service rendu aux Aubiérais ni de faire des coupes dans le personnel. Je veux parler de faire preuve d'imagination pour réduire les dépenses, de recherche de partenaires, de travail avec les services de Clermont Communauté par exemple. Je parle de recherche de solutions qui nous permettraient de redresser un peu la situation financière de la commune qui me paraît s'être bien dégradée en très peu de temps.

C'est surtout l'endettement de la commune qui m'interpelle. J'ai lu qu'au 1^{er} janvier 2014, l'encours de la dette est de 8 236 130 € alors que le budget global de fonctionnement prévu pour 2014 est de 9 623 000 €. L'encours de la dette était de 6 179 966 € en 2013, de 5 279 706 € en 2012. Il me semble me souvenir qu'en 2008, nous étions aux alentours de 3,8-4 M€.

Cette année, tu nous as dit que nous allions rembourser 500 000 €. J'avais peut-être mal lu, j'avais lu beaucoup plus. Cela dit, 500 000 €, cela représente déjà une somme importante. Le recours systématique à l'emprunt me paraît inquiétant : un emprunt de 2 400 000 € sur 2013 et un emprunt prévu de 1 740 000 € sur 2014. Je m'interroge sur cette escalade – ou plutôt cette dégringolade – des finances de la commune et j'aimerais que nous soit communiqué un tableau complet de l'endettement de la commune sur la durée. En effet, celui communiqué s'arrête en 2023 et nous n'avons aucune idée de la durée des prêts qui sont souscrits.

Pour conclure, je demande à l'équipe dirigeante de la commune une gestion très rigoureuse de l'argent des Aubiérais car ce sont bien eux, avec leurs impôts, qui financent.

Merci.

M. LE MAIRE.- Merci. Y a-t-il d'autres interventions avant que nous répondions ?

M. CASILDAS.- Il y aura un complément, d'autant plus que Nicole LOZANO a posé les questions principales.

Je voulais me féliciter, comme elle, de la décision qui a été prise de ne pas augmenter les taux cette année. C'était également une proposition de campagne. Je ne peux que vous encourager à pérenniser cette décision pour les six prochaines années.

En revanche, je rebondirai sur ce que tu as dit, à savoir qu'Aubière n'était pas dans une bulle. Effectivement, nous le constatons. Moins 85 000 € de baisse de DGF est une somme importante. Je pense que vous avez été gênés pour faire ce budget du fait de cette baisse. Je me souviens des discours qu'on avait entendus de votre part sur des collectivités qui étaient asphyxiées, qui étaient victimes de tous les pires maux de la part de l'État, mais je vois qu'aujourd'hui, on est en plein dedans. C'est bien un État de gauche, un gouvernement de gauche, qui est en train de serrer la vis aux collectivités. Je le regrette, mais c'est un état de fait. Moins 85 000 €, c'est une réalité mathématique. Je le constate, mais je ne m'en félicite pas.

J'ai également une remarque sur le fonds de compensation sur les rythmes scolaires. Comme tu l'as rappelé, ce sont actuellement 29 000 €. Combien de temps cela va-t-il durer ? Là encore, il faudra trouver cette somme pour les prochains budgets.

J'ai aussi noté l'augmentation des frais de personnel. Il y a un effet mécanique du fait de la création du Pôle Petite Enfance. Nous avons le tableau des équivalents temps plein, mais afin d'être plus précis – je pense que pour les Aubiérais, ce serait plus parlant – est-ce que nous pourrions avoir pour le prochain Conseil le nombre de fiches de paye qui sont faites chaque mois par la mairie ? En équivalent temps plein, ce n'est pas forcément très clair. On est un peu plus de 100 si on compte les non-statutaires, mais en nombre de fiches de paye, ce serait peut-être plus éclairant.

Enfin, sur le CCAS, on a une augmentation de 14 %. Est-ce que nous pourrions avoir le nombre de prestations auquel cela correspond ? M. le Maire a rappelé en Commission des Finances qu'il y avait une augmentation des prestations, mais est-ce que nous pourrions avoir un tableau comparatif pour avoir une idée du nombre de prestations et de l'augmentation ?

M. LE MAIRE.- Merci. Y a-t-il d'autres interventions ? (*Néant*)

M. GUITTON.- Merci pour vos remarques. Nicole, tu as souligné, tout comme Sylvain, des

choses intéressantes. J'invite l'ensemble de mes collègues à compléter ce que je vais dire, notamment dans les domaines tant finances, que CCAS, que culture, association ou éducation.

Effectivement, il faut que nous ayons un véritable débat. Nicole, tu regrettes qu'il soit tardif. Qu'il soit en novembre 2013 ou en avril 2014, il a le mérite d'exister avec, à mon sens, une connaissance beaucoup plus affinée des chiffres qu'en novembre 2013, donc un travail beaucoup plus serein pour nous, même s'il a été compliqué sur la diminution des dotations. Tu peux avoir un doute, mais je peux le dissiper parce que des décisions modificatives peuvent intervenir. Tu le sais. J'espère que certains doutes pourront être dissipés.

Concernant les taxes locales inchangées, oui, c'est une volonté de notre part pour cette année.

Concernant l'aspect pédagogique avec des efforts encore à faire, j'ai essayé de faire simple, sans mettre trop de chiffres, mais se plonger dans une comptabilité, un budget, demande un effort personnel de recherche documentaire. Nous allons essayer de tendre vers cela.

Concernant les orientations budgétaires, je vais passer sur les effectifs scolaires qui augmentent et sur la politique mise en place à propos des dérogations. Nous verrons avec Christian (SINSARD), Éric (CROUZET) ou Christine (MONTAGNON).

Comme nous l'avons vu en commission, la subvention pour les associations augmente de 5,3 %, notamment pour les deux grosses associations 2AL et 2AM, à savoir un montant de 485 000 € au lieu de 463 000 € pour 2AL et un montant de 120 000 € au lieu de 111 000€ pour 2AM. C'est noté dans le document, je ne l'invente pas. Pour les autres associations, l'enveloppe reste stable, même s'il est bien noté que l'enveloppe sur projet des formations est fixée à plus de 17 000 €. Nous avons donc aussi une enveloppe qui vient en plus des subventions allouées directement aux associations.

Ensuite, on peut effectivement avoir des volontés d'isolation et de lutte contre l'insalubrité. C'est ce que nous faisons au quotidien avec le CCAS, avec les logements insalubres, les logements vacants et nous pouvons allonger la liste. Comme je le disais en réunion publique pendant la campagne, moi aussi, j'ai des rêves. Tout le monde autour de la table a au moins un rêve, qui sera sans doute différent, mais qui dit rêve dit forcément une dépense et des recettes.

Sylvain l'a rappelé – et je pense que vous en avez conscience quand on voit l'exposé qui a été fait – nos finances ne sont pas extensibles. Nous avons fait des gros efforts d'investissement sur les deux dernières années. Tu l'as rappelé, Nicole. Il y a eu le Pôle Petite Enfance, qui était une volonté politique de l'ensemble de la majorité issue de 2008, plus la Croisée des Vignes, qui a été un projet en lien avec les discussions que nous avons eues avec les habitants d'Aubière au fur et à mesure des rencontres que nous avons eues pendant le mandat. Effectivement, cela a un coût d'investissement 2012, 2013 et 2014 mais aussi de fonctionnement par rapport aux charges de personnel qui induisent les Frimousses et Compagnie.

On peut avoir des multitudes d'envies. Il faut les prioriser et avoir ce plan pluriannuel d'investissement, ce que nous avons essayé de faire au maximum en privilégiant les trois contextes que j'ai rappelés, notamment tout ce qui touche à la solidarité, à l'entretien des espaces publics, à l'aménagement des voiries parce que dès qu'on discute avec les Aubiérais, on voit qu'ils ont envie que leur rue soit refaite, d'avoir une ville propre et d'avoir des services publics de qualité, ce qui est le cas aujourd'hui pour Aubière.

Concernant le CCAS, Josette (LUCARD) et/ou Marie-Angèle (PUGLIESE) prendront peut-être la parole. Pourquoi cette hausse ? On se rend compte qu'il y a une multitude de demandes suite à l'augmentation de la pauvreté d'une façon globale, avec des aides qui sont aujourd'hui en hausse. J'invite l'ensemble des élus et mes collègues, en tant qu'adjoint aux finances, non pas à diminuer ces aides, parce qu'on n'a pas envie de les diminuer, mais à un moment donné, il faudra qu'on voie jusqu'où on peut aller pour aider les Aubiérais qui sont de plus en plus dans la précarité, dans des situations délicates, tant en matière de logement, que d'emploi ou autre. Nicole, tu faisais partie, comme moi, du CCAS sous le dernier mandat, et nous avons pris des décisions qui n'étaient pas forcément évidentes. Je pense que cette augmentation est justifiée par rapport aux projets sociaux en cours et qui vont augmenter, notamment sur le portage des repas, avec des demandes d'aide accrues et plus de dossiers en cours, notamment sur ces trois postes qui nous demandent cette augmentation.

Concernant l'endettement de la commune – et j'espère que Laurent (GILLIET) y reviendra – une petite information : nous sommes en dessous de la strate de moins de 10 000 habitants. Il faut se comparer à ce qui est comparable, à savoir que pour Aubière, nous sommes aujourd'hui à 833,19 à comparer à 932, source nationale. Je peux vous faire passer le document si vous le voulez. Quand on dit que la commune est mal gérée et endettée, elle est certes endettée à 8 M€, mais ce n'est pas le fil rouge. Nous avons justement eu une gestion rigoureuse par le passé. Elle le sera à l'avenir. Nous sommes dans la moyenne correcte avec des dépenses totalement maîtrisées. Si l'envie de certains élus était de ne pas avoir le Pôle Petite Enfance, qu'ils le disent ouvertement parce qu'avec l'emprunt de 2,4 M€, nous avons pu avoir cette réalisation qui voit le jour et qui permet à 30 petites têtes, et bientôt 35, d'avoir une offre intéressante, d'où l'augmentation des dépenses de personnel pour la crèche Frimousses et Compagnie parce que l'agrément va passer à 35 d'ici peu, pour atteindre en septembre l'objectif que nous nous étions fixé.

J'espère avoir répondu. Sur Malmouche, je laisserai répondre mes collègues.

Sylvain, je ne vais pas te donner le nombre de fiches de paye. Je n'arrive pas à comprendre ta question. Je préfère connaître le nombre d'heures et le pourquoi du comment de nos embauches, qu'elles soient en apprenti, en CAE, en CDD, en CDI, en titulaire ou en non-titulaire, que d'avoir le nombre de fiches de paye. Je peux te donner un chiffre de 130 ou 160, mais cela correspond à quel service, pour quelles données, pour quelle augmentation de service ? Je préfère que nous discussions de cela plutôt que de te donner un chiffre et de te dire : « Il y a tant de fiches de paye. » Nous pourrions le donner, mais je préfère qu'on voie pourquoi il y a 7 et quelque équivalents temps plein qui correspondent à deux heures, plus deux heures, plus deux heures, par rapport à certaines actions obligatoires en termes de surveillance ou en termes de recrutement. Je pourrai en parler tout à l'heure.

Sur le CCAS et le chiffre exact, il y a un tableau comparatif. J'invite les élus au CCAS à poser la question lors du CA.

Mme LUCARD.- Je ne veux pas botter en touche, mais vous avez des représentants au niveau du CCAS. Il y a une réunion demain, à 18 heures. Pour le budget primitif, la réunion est le 29 avril. Vous aurez toutes ces informations dans le détail.

Mme LOZANO.- Ce n'est pas ce que je voulais dire. Je ne voulais pas le détail du CCAS. Je voulais savoir si l'augmentation de la subvention correspondait au fonctionnement qui devient de plus en plus difficile du fait de la précarité des gens ou s'il y avait un projet particulier derrière ?

Mme LUCARD.- Il y a effectivement de plus en plus de précarité et de pauvreté. Les aides exceptionnelles ont explosé. Il est vrai qu'il y a aussi un projet dont nous parlerons au CCAS. C'est comme la bourse au permis. Nous pensions mettre le BAFA avec la somme que nous donnons pour le permis pour les personnes et les jeunes qui sont en difficulté. C'est un nouveau projet.

M. GILLIET.- Je voulais revenir sur une remarque de Nicole concernant l'endettement. Elle a mis en avant le fait que l'endettement avait progressé. C'est une réalité. Prendre cette donnée seule n'est pas cohérent. Il faut toujours ramener l'endettement à une valeur. Tu ne l'as pas fait. Le volume d'investissements réalisés (18 M€ sur le mandat) est important. L'endettement, lui, s'est accru de 4 M€. 18 M€, 4 M€ ; il faut toujours mettre les choses en perspective. Sinon, on arrive à des aberrations en termes de données.

M. SOULIGNAC.- Je continue sur les points concernant les bâtiments. Nous avons engagé une réflexion sur la transition énergétique pour Aubière. Nous avons commencé avec le PACT ARIM sur l'isolation des façades. C'est fait et acquis. Une délibération a été votée. Nous allons bien entendu continuer.

L'idée principale est de voir comment inciter les Aubiérais à mieux isoler leur maison en leur apportant une expertise financière et technique, bien évidemment en ne la finançant pas à 100 %. C'est de cela dont il faut discuter. Arriver à déclencher des prises de décision personnelles suppose qu'on ait tous les éléments et je pense que c'est encore plus difficile, c'est-à-dire que les décisions ne sont pas prises parce qu'on n'a pas une vision claire de ce qu'on peut faire et de ce que cela coûte. Il faut savoir qu'il y a des structures, comme EDF, qui font des propositions chez des particuliers pour 300 €. Ce ne sont pas des sommes énormes. Nous pouvons aussi réfléchir à ce que nous pourrions faire dans ce sens.

Voilà les pistes actuelles de réflexion. Il s'agit plutôt d'inciter, de donner des éléments de réflexion en termes financiers et techniques pour faire évoluer les investissements chez les particuliers.

Par rapport à l'accessibilité, s'il y a une année où on fait de l'investissement pour l'accessibilité, c'est bien cette année parce que nous faisons l'ascenseur de Beudonnat pour 120 000 € et nous allons reprendre aussi, par rapport à tout ce qui est voirie, l'allée des anciens combattants entre le parc Franck Bayle et le cimetière. Cela représente une somme largement supérieure aux 100 000 € investis annuellement.

Dans cette histoire d'accessibilité, on ne fait pas des investissements spécifiques pour les personnes à mobilité réduite ; cela intéresse tout le monde. Le fait qu'on reprenne une allée, qu'on fasse un ascenseur, a une incidence qui est largement supérieure au problème de l'accessibilité. Il y a un état d'esprit différent à générer, y compris en interne – mais on est sur la bonne voie – pour qu'à chaque fois qu'on fait des travaux de voirie, on ait le réflexe de réfléchir à tout ce qui est accès pour les poussettes, les fauteuils roulants. Ce n'est pas une question d'argent. C'est aussi une question de culture, de travaux pour arriver à faire changer les cahiers des charges afin qu'ils intègrent mieux ces questions.

Par rapport au musée, c'est un ERP. On reçoit du public donc on doit le mettre en sécurité. L'investissement correspond à cela par rapport à des problèmes d'insécurité. Il faut arriver à le mettre aux normes.

M. CROUZET.- Bonsoir à tous. Je vais compléter ce que vient de dire Vincent (SOULIGNAC) concernant le musée. Nicole, tu as fait partie de la commission culture lors

du dernier mandat. Même si tes obligations professionnelles t'ont quelques fois retenue en dehors de cette commission, tu as été destinataire de l'ensemble des comptes rendus, donc tu sais très bien que cette salle est la plus utilisée par les associations, son taux d'utilisation est le plus élevé. Cette salle est actuellement utilisée dans des conditions d'accessibilité, au sens de sécurité de l'accueil du public, qui ne sont pas réglementaires. Il ne s'agit pas de dépenser de l'argent pour refaire la décoration au musée. C'est pour rendre service à l'ensemble des associations. Les listes pendant les campagnes électorales ont également profité de cette installation.

S'agissant de la fréquentation du musée, M. le Maire nous avait fixé pour objectif de la relever. Entre 2008 et 2013, cette fréquentation a été multipliée par quatre pour la simple et bonne raison que le musée a été ouvert alors qu'avant, il était toujours fermé. Nous avons également ouvert une nouvelle orientation pour cette salle, à savoir la programmation culturelle, certes sous des formes à jauge réduite puisque le maximum est de 70 spectateurs, mais cela a eu un franc succès et c'est presque complet à chaque fois.

Comme j'ai le micro, je voudrais faire une petite remarque sur l'aménagement des rythmes scolaires. Concernant cette refondation de l'école, il fallait une porte d'entrée et elle a été celle-ci. Ce n'est peut-être pas la meilleure, mais on nous l'impose donc prenons-la. Elle arrive à une période difficile économiquement, mais je pense qu'il faut prendre cela comme une chance pour les communes puisque grâce à ce temps aménagé pour d'autres activités, on va déjà pouvoir réduire les inégalités. Encore une fois, on touche à la solidarité. Beaucoup d'enfants vont pouvoir faire de la musique, des arts plastiques, avoir plus accès à de la littérature qu'auparavant. La priorité a été également la formation de la personnalité des élèves et la citoyenneté puisqu'il y aura des activités basées sur la citoyenneté.

Je pense que tout cela est une chance pour profiter de compétences complémentaires et différentes et arriver à limiter, encore une fois, toutes ces inégalités. Les apprentissages seront beaucoup plus faciles, beaucoup plus acceptés par les enfants parce que ce sera plus ludique.

Je ferai simplement une petite remarque parce qu'avec Christine MONTAGNON, nous étions hier soir à une conférence sur les rythmes de l'enfant, et non sur les rythmes scolaires. Dans le cadre du PEDT, nous prendrons en compte ces rythmes de l'enfant pas sur le découpage de la semaine mais peut-être sur le découpage de l'année et nous serons force de proposition dans ce domaine.

M. SALDO.- Je voulais juste rajouter par rapport à ce qu'a dit M. SOULIGNAC sur la transition énergétique que Clermont Communauté, dans son Plan Énergie Climat, propose, si Aubière désire être commune pilote, des diagnostics gratuits. Il serait quand même intéressant de suivre cette piste.

M. MANIEL.- Cela n'existe plus.

M. SALDO.- C'est le Plan Énergie Climat. Il faudrait se rapprocher de Clermont Communauté.

M. MANIEL.- C'est déjà fait. Nous venons de recevoir un courrier. Ce ne sont plus du tout les mêmes conditions.

M. LE MAIRE.- Les gens d'EDF, entendez-vous.

M. SALDO.- Ce n'est pas une subvention d'EDF de 300 €. C'est un diagnostic qui est pris

en charge par Clermont Communauté si Aubière se déclare commune pilote. Vous pouvez vous rapprocher de Clermont Communauté.

M. LE MAIRE.- Nous arrêtons le débat là-dessus.

Il y a eu une interrogation de Mme LOZANO sur les pourcentages de dérogations scolaires. Actuellement, sur 650 élèves, il y a 30 dérogations. Pour les gens du public, je rappelle que la dérogation concerne des familles qui veulent mettre leur enfant dans une école d'Aubière alors qu'elles n'habitent pas sur la commune. Cela fait environ 30 élèves sur 650 dans les deux écoles élémentaires et maternelles d'Aubière. Cela représente à peu près 5 % de l'effectif.

Quelle sera la politique en matière de dérogations ? Il n'y a pas de raison de changer.

D'abord, il y a des critères pour accorder les dérogations. Ils sont au nombre de trois :

- la fraterie, c'est-à-dire que quand il y a déjà un frère ou une sœur dans l'école, on accorde la dérogation au frère ou à la sœur ;
- des raisons médicales. Si un enfant habite par exemple à Mirefleurs et qu'il vient à Aubière, il y a la proximité du CHU. C'est une raison médicale ;
- les cas où l'enfant n'a pas dans sa commune d'origine des équipements comme la cantine, la garderie, etc.

Voilà les trois critères essentiels.

Concernant les dérogations, je pense que nous allons maintenir la même politique. Je ne sais pas quelle était la question soujacent, Madame LOZANO. Il faut dire qu'il y a un équilibre entre les communes ; nous accordons des dérogations, d'autres communes nous en accordent et cela se passe bien comme cela, en particulier sur l'agglomération.

Je voudrais profiter de cette question pour dire quelque chose, mais cela n'a pas de rapport avec le Débat d'Orientation Budgétaire, puisque nous avons parlé du contexte national. J'ai aussi été surpris que la Dotation Globale de Fonctionnement soit diminuée de 84 000 € pour notre commune. Je le regrette et je le déplore. Chaque commune, du fait de la situation économique, va en pâtir.

Je voudrais aussi dire ma surprise par rapport au sort d'une classe qui est sur la sellette à l'école Vercingétorix. Il y a quelques jours, nous avons appris que l'école Vercingétorix maternelle risquait de perdre une classe. Nous ne savons pas exactement quelle sera la baisse des effectifs, mais nous savons que l'administration a estimé qu'il resterait cinq classes sur les six classes actuelles et qu'il y aurait – tenez-vous bien, Mesdames, Messieurs, chers collègues – 29 élèves par classe en maternelle ! Autant vous dire que c'est inacceptable !

Dès que j'ai eu l'information, j'ai téléphoné à l'inspecteur d'académie pour lui dire qu'en ce qui me concerne – et je pense pouvoir parler au nom de mes collègues – je n'ai pas été élu pour couper uniquement des petits rubans tricolores. Je lui ai dit que nous ne nous laisserions pas faire et je vous invite, tous autour de la table, quelles que soient vos opinions politiques, que vous soyez dans la majorité ou dans l'opposition, à venir avec moi, le mercredi 23 avril, à 9 h 30, pour défendre notre classe de l'école maternelle devant le Comité départemental de l'Éducation Nationale qui est composé, comme vous le savez, de l'administration, des syndicats qui représentent les enseignants et des élus. Cela se passe à l'inspection d'académie, à la cité

administrative à Pélissier. Les parents d'élèves sont avertis par le cahier scolaire. Nous avons averti la presse. Nous allons informer la population et je vous invite, Mesdames et Messieurs, à venir défendre cette classe avec nous.

Le nouveau Premier Ministre a annoncé qu'il maintenait les 60 000 créations de poste dans l'Éducation Nationale qui avaient été annoncées par le Président de la République. Malgré tout, on continue à supprimer des classes. Je ne comprends pas. En tout cas, je ne l'accepte pas. Au nom du Conseil Municipal, je vous demande de bien vouloir vous associer à la démarche que j'engage publiquement et avec solennité.

M. MANIEL.- Nicole, tu nous as dit que Florent aurait parlé d'une augmentation de la TLPE. Je ne sais pas d'où tu tiens cela parce que nous avons une recette de 371 000 € en 2013 et nous avons budgété 350 000 € pour 2014. Je ne sais pas pourquoi tu parles d'une augmentation de la TLPE.

Mme LOZANO.- Dans le temps.

M. MANIEL.- Dans le temps, peut-être. On parlait de 2014.

Ensuite, M. SALDO et moi-même n'allons pas faire un débat, mais concernant les conseils du Conseil Général, les conseils gratuits n'existent pas. Il préconise des diagnostics, mais ils sont aussi payants. Après, dire qu'on partira avec EDF ou avec un autre organisme, on ne sait pas encore, on n'a pas décidé. Des choses se sont faites sur le dernier mandat. Des choses différentes vont probablement se faire sur le mandat qui va s'écouler. C'est tout. Nous chercherons les meilleures pistes à explorer.

M. SALDO.- Je ne parlais pas des aides du Conseil général, je parlais de Clermont Communauté. Dans le cas où Aubière se déclarerait candidat, puisque Clermont Communauté recherchait une commune pilote de moins de 10 000 habitants – il faut voir si ce sera toujours vrai – prenons cette possibilité si elle existe. Cela dit, ce n'est pas le Conseil général.

M. LE MAIRE.- Merci pour ce débat intéressant. De toute façon, comme je l'ai dit en préambule, nous avons deux élus à Clermont Communauté qui vont relayer cette demande et nous nous attacherons bien sûr à défendre, comme nous le faisons et comme chaque commune le fait, les intérêts de la commune.

Avons-nous répondu à toutes les interrogations ? Pouvons-nous clore ce débat ou y a-t-il encore d'autres interventions ?

M. CASILDAS.- Je voudrais juste revenir sur ce que vous venez de dire à propos de la fermeture d'une classe. Si vous vous en souvenez, je m'étais interrogé, notamment à la Commission des Finances, et j'avais rappelé qu'à la dernière rentrée, on avait été limite sur une classe à Vercingétorix alors que, paradoxalement, vous aviez souligné une augmentation des effectifs. J'avais demandé si on avait une visibilité sur la ventilation de ces augmentations d'effectifs pour savoir justement si on allait être vraiment limite. On pourrait encore réussir à faire ce que vous aviez fait la dernière fois.

M. LE MAIRE.- Je l'espère. Merci. En tout cas, je vous invite encore une fois à venir m'accompagner et à manifester le 23 avril à Pélissier, à la cité administrative, à 9 h 30.

Y a-t-il d'autres remarques ?

M. SALDO.- Monsieur GUITTON, je serais intéressé pour avoir le document que vous vouliez nous faire passer sur le positionnement d'Aubière par rapport à la strate parce que je n'ai pas du tout les mêmes chiffres que vous.

M. GUITTON.- D'accord.

M. LE MAIRE.- Vous ferez passer le document.

Y a-t-il d'autres remarques ? (*Néant*)

Je vous remercie pour ce débat très intéressant qui a permis de répondre aux questions dans différents domaines.

Nous allons passer au budget assainissement.

M. SOULIGNAC.- Je vais vous donner les perspectives 2014-2020 pour l'assainissement. Pour comprendre où on va, il faut voir d'où on vient. Je vais donc vous présenter très rapidement le schéma et la façon dont cela s'est passé sur le précédent mandat.

(Projection de documents)

Vous avez plusieurs courbes. La première courbe représente les recettes. Les recettes ont baissé au départ, tout simplement parce qu'une mauvaise convention de redevance avait été signée avec une entreprise lors du mandat précédent. Nous avons repris cette convention. Il y a aussi eu une meilleure gestion de la base des maisons, de la base des clients. Du coup, nous avons retrouvé petit à petit des finances et des recettes plus saines. Nous sommes autour de 500 000-600 000 €.

Je rappelle que le budget assainissement – j'aurais peut-être dû commencer par cela – est séparé du budget général et qu'on est toujours dans une logique de « l'eau paye l'eau », c'est-à-dire que ce que vous payez dans votre facture d'eau potable ne va qu'à l'eau potable et ce que vous payez pour la redevance assainissement ne va qu'à l'assainissement. C'est le principe général.

Les chiffres que vous voyez ici, qui vont de 500 000 € à 700 000 €, sont liés à des recettes liées à la vente d'eau. On part de votre consommation d'eau potable, on la multiplie par le coût de la redevance assainissement et cela vous donne la recette. C'est aussi simple que cela. Par rapport à la recette, nous en sommes là.

Voici les dépenses de fonctionnement. Il faut savoir que l'essentiel des dépenses de fonctionnement est issu du prélèvement de Clermont Communauté puisque la compétence assainissement est partagée entre la commune d'Aubière et Clermont Communauté, Clermont Communauté gérant la Station d'Épuration des Trois Rivières ainsi que les réseaux intercommunaux. Ils ont un gros programme, sous la pression de l'Europe, pour réduire les pollutions par temps de pluie puisque quand vous avez des réseaux qui mélangent pluies et eaux usées, vous avez bien évidemment des pollutions et cette pollution va à la rivière.

C'est donc une bonne chose de faire ces investissements faits par Clermont Communauté, mais cela représente des sommes énormes. Ce sont 100 M€ répartis entre toutes les consommations d'eau des communes, particulières ou collectives, de Clermont Communauté.

Comme toutes les communes, nous avons un prélèvement de Clermont Communauté qui

augmente. Vous voyez que nous sommes passés de 150 000 € de prélèvement en 2008 à 250 000 €. Il y a eu une augmentation du prélèvement de Clermont Communauté de 100 000 €. Nous avons pu gérer cela sur le mandat précédent en augmentant les recettes, comme je l'ai expliqué tout à l'heure, par le fait qu'il n'y a plus de dette, etc., mais ce prélèvement va continuer à augmenter. En gros, ce sont 15 000 € de plus chaque année. Comme c'est cumulatif, vous comprenez bien qu'au bout du compte, cela fait des sommes importantes. Nous arrivons un peu au bout des solutions par rapport à l'idée de mieux gérer le budget. Nous pouvons difficilement faire mieux.

En termes d'investissement et de fonctionnement, nous allons regarder les grosses masses financières, qui sont assez régulières d'une année sur l'autre. Hormis l'augmentation du prélèvement de Clermont communauté, il y a quand même une certaine régularité dans les logiques de fonctionnement d'un budget. Si nous reprenons l'année 2013, nous avons eu une recette d'exploitation de 760 000 €, avec le petit bémol que maintenant, nous avons un virement du budget général pour compenser les travaux sur le réseau d'eaux pluviales. C'est prévu par les textes réglementaires. En fait, ce sont des jeux à somme nulle puisque nous avons pris en charge aussi du personnel. Je reviendrai là-dessus lors de délibérations. L'essentiel est composé des dépenses d'exploitation à hauteur de 513 K€, dont plus de 260 K€ de prélèvements de Clermont Communauté. Vous voyez que cela représente une somme énorme, en sachant que là-dedans, il y a aussi l'amortissement qui va à l'investissement. Ce qui va en dépenses, ce sont les 260 K€ de prélèvement et 30 ou 50 K€ – cela bouge d'une année sur l'autre – qui représentent du fonctionnement, à savoir faire venir la SAVAC, des choses comme cela.

L'excédent de la section d'exploitation est de 246 K€. Si nous reprenons l'excédent de l'année précédente, cela fait un excédent total de 330 K€.

Voilà pour le fonctionnement.

Pour l'année 2013, vous avez une recette de 474 K€ qui vient pour l'essentiel, dans le cas présent, de la section de fonctionnement. Vous avez l'amortissement, ce dont j'ai parlé tout à l'heure, plus un virement qui se fait, qui est lié à l'excédent. On transfère donc l'excédent. En gros, d'une année sur l'autre, on arrive à une moyenne de 250-300 K€ d'investissements possibles.

Qu'avons-nous fait en 2013 ? Nous avons fait des travaux d'assainissement collectif avenue du Roussillon. Dorénavant, Aubière dans sa totalité est assaini selon le principe du collectif puisque nous avons évidemment fait ce choix compte tenu de la densité de la population. Il reste une dizaine de maisons qui ne sont pas raccordables, qui sont donc en assainissement individuel et suivies par le SIVOM. C'était le petit triangle chemin de Pompidou et avenue du Roussillon. Il y a quelques travaux de particuliers, mais ils sont autofinancés. L'excédent total est de 115 000 €.

Nous passons aux travaux sur le mandat à venir. J'ai rayé les suppressions des pollutions par temps sec parce que cela a déjà été fait. Nous avons supprimé le dernier point de pollution en début d'année.

Il reste encore des investissements importants à faire. Il y a la réduction des pollutions par temps de pluie. Nous en avons parlé pour Clermont Communauté, mais c'est vrai aussi sur Aubière, pour son propre réseau. Il s'agit de développer le séparatif, de développer tout ce qui permet de séparer l'eau usée de l'eau pluviale.

La réduction des eaux claires est la réduction des eaux qui arrivent à la station d'épuration, qui n'ont rien à y faire, qui proviennent de sources ou tout simplement du fait que la conduite est

ancienne et joue un rôle de drain dans des nappes phréatiques. Vous comprenez bien que cette eau claire n'a rien à faire à la station.

Ensuite, il y a la réduction des inondations par les réseaux. C'est le point le plus important et le plus critique sur Aubière. Nous avons déjà entamé un travail important chez des particuliers pour réduire ces problèmes d'inondation. C'étaient des travaux ponctuels. Cela représentait des budgets de quelques dizaines de milliers d'euros. Malheureusement, dans le cadre du schéma directeur d'assainissement, il est apparu qu'il y avait un problème beaucoup plus structurant qui était celui de l'évacuation des eaux pluviales provenant du plateau des Cézeaux. Le réseau est insuffisant et il y a 1,3 M€ de travaux. Évidemment, nous n'allons pas faire cela en un an. Nous le ferons en un mandat, voire plus. Nous verrons. Cela dit, il faut commencer à engager cette démarche. Sinon, cela veut dire qu'un certain nombre de nos compatriotes sont inondés. Je ne vous fais pas de dessin. Par ailleurs, les réseaux débordent et l'eau se retrouve sur la voirie. Cela ne favorise évidemment pas la sécurité.

Cet investissement est de 1,3 M€. Nous irons chercher toutes les subventions possibles. C'est exclusivement l'agence de l'eau qui pourrait éventuellement financer, si on arrive à lui prouver qu'on réduit les pollutions, au moins par temps de pluie.

Nous arrivons au budget prévisionnel d'une recette de 686 K€. Nous avons pris le parti de compenser l'augmentation du prélèvement de Clermont Communauté à hauteur de 15 000 € par an jusqu'en 2020-2021. Cela fait des sommes énormes. Si on ne fait rien, on va passer de 250 000 € d'autofinancement pour investir à 150 000 €. C'est un choix. Quand on en discute avec les services techniques, ils nous disent qu'il y a encore des investissements à faire donc il paraît difficile de réduire la capacité d'autofinancement, sauf à faire des emprunts, ce qui n'est pas non plus une bonne solution. Nous avons augmenté de 0,03 € la redevance. Il y a environ 600 000 m³ consommés par an sur Aubière. Cela fait 18 000 €. Cela compense à peu près le surplus du prélèvement de Clermont Communauté.

Après, c'est du classique. Les charges de personnel sont à hauteur de 60 000 €, compensées par le virement du budget général. Pour amortissement et virement, nous avons 288 K€. Ce sont les dépenses. On retrouve évidemment amortissement et virement en recettes. C'est à peu près le même montant que nous récupérons chaque année. Nous avons les branchements de réseaux particuliers. À chaque fois qu'un particulier se branche, l'investissement est à sa charge donc c'est autofinancé. Vous avez un autofinancement de 50 000 €.

En 2014, nous allons commencer les travaux d'évacuation de l'eau en excès qui vient du Campus sur la rue Vercingétorix. Nous allons récupérer tout ce qui descend de l'avenue Jean Noëllet pour l'évacuer directement vers l'Artière. Cela évitera que l'eau s'engouffre rue de l'Hôtel de Ville, rue Côte Blatin.

J'ai fini.

M. LE MAIRE.- Bien entendu, nous ne ferons qu'à l'automne les travaux qui sont nécessaires rue Vercingétorix, dont vient de nous parler Vincent, puisque la course cycliste de la Saint-Loup passe par la rue Vercingétorix le 31 août ou le 1^{er} septembre. Nous attendrons donc que la course cycliste ait eu lieu. Nous ne commencerons pas non plus les travaux trop tard parce que le Directeur des services techniques nous a dit ce matin qu'il ne fallait pas que ce soit dans la période de gel. Ce sera dans la période d'octobre-novembre. Il y a deux mois de travaux.

Y a-t-il des questions ou des observations sur ces prévisions budgétaires en matière

d'assainissement ? (*Néant*)

Ce Conseil Municipal est terminé. Rendez-vous le 24 avril, la semaine prochaine, même lieu, même heure, pour le vote du budget que nous présenterons aux élus. Bonne soirée à tous. Merci.

La séance est levée à 20 h 08.